

30 mars 2017 revue de presse _____ 2

30 mars 2017 revue thématique DD _____ 4

SAINT-JEAN

30 MARS 2017

Nouveau tronçon piétonnier et cyclable

La commune, dans son projet de maillage interquartiers, a choisi de créer un nouveau tronçon piétonnier et piste cyclable entre le chemin de Bessayre et la rue Hélène-Boucher. En effet, un espace prédestiné à recevoir cet équipement se trouvait inutilisé dans ce secteur. Profitant de l'opportunité du lotissement qui se construit en bas du talweg de Flotis, cet équipement pourra être prolongé jusqu'au piétonnier existant et la liaison sera ainsi possible entre le marché qui se tient sur la place Mitterrand, en centre-ville, jusqu'au quartier de la clinique de L'Union.



Visite de chantier avant la livraison des travaux dans quelques jours./Photo DDM.

« C'est en collaboration avec les services de Toulouse Mé-

tropole que nous avons pu mettre en place des panon-

ceaux jaunes indiquant les lieux accessibles en déplacements doux », souligne Gérard Massat, conseiller délégué aux travaux et très sensible à ces équipements. Ces petits panneaux indiquent la distance comme par exemple celle du lac de la Tuilerie, à 2,4 km ou le centre-ville à 1,7 km du chemin de Bessayre. Le maire Marie-Dominique Vézian et son 1er adjoint le député Gérard Bapt ont, dernièrement, effectué une visite de chantier de ce nouveau piétonnier. Il sera terminé dans les jours prochains après avoir reçu sa couche définitive de goudron.

30 MARS 2017

TENNIS. Championnat du monde par équipes. En Afrique du Sud.

Le Graal de Séverine Pinaud

La joueuse du TC Saint-Jean Séverine Pinaud a remporté le titre dans la catégorie des 40 ans. De son côté, en 45 ans, le Stadiste Patrick Vergnes a dû se contenter de la médaille d'argent.

« L'an dernier, en Croatie, nous avions perdu en finale (2-1) contre les Espagnoles. Pour ces retrouvailles, il y avait bien évidemment de la revanche dans l'air. » Cette fois, pour Séverine Pinaud, le championnat du monde par équipes des 40 ans s'est terminé sur une bonne note.

Pour sa deuxième sélection sous le maillot bleu, la joueuse du TC Saint-Jean (classée 0) avait rendez-vous au Cap (Afrique du Sud) du 19 au 24 mars avec pour coéquipières Caroline Dhenin (capitaine, classée 0, ligue Côte d'Azur) et Mathilde Lefevere (1/6, ligue Dauphiné Savoie). « Nous étions tête de série N.3 du tournoi. En phase de poules, on bat tout d'abord l'Afrique du Sud (2-1). Une rencontre où je gagne mon simple en trois sets avant de perdre le double. Puis, on enchaîne devant l'Irlande (3-0), mais je n'étais alignée que pour le double. En demie, on passe contre la Grande-Bretagne (2-0) et je gagne encore mon simple en trois manches. En finale, on domine l'Espagne



Séverine Pinaud (Saint-Jean), championne du monde par équipes des 40 ans, et Patrick Vergnes (Stade Toulousain), vice-champion du monde par équipes des 45 ans. / Photo DR

(2-0), tête de série N.1 et je bats la même adversaire que l'an passé en Croatie, une fois de plus en trois sets », détaille Séverine, rentrée lundi en France. Pour ce championnat du monde, la Saint-Jeannaise était un peu comme à la maison. « Des membres de mon club ont fait le déplacement, à commencer par le président, Jean-Louis Paquiot. Je les remercie encore », insiste Séverine, qui va désormais se préparer pour les Interclubs de Nationale 2 (poule G), dont le coup d'envoi sera donné le 30 avril avec une 1re journée à domicile face au TCM

Juvignac.

Au Cap, dans la catégorie des 45 ans, Patrick Vergnes (1/6, Stade Toulousain) était le second représentant de la Ligue Midi-Pyrénées aux côtés de Jacques-Olivier Moers (-2/6, capitaine, Hauts-de-Seine), Benoît Halle (1/6, Guyenne) et Franck Abernot (1/6, Essonne). « Par choix tactique, je n'ai pas disputé la finale perdue 2-1 face aux Pays-Bas », précise le Stadiste, déjà sacré champion du monde par équipes à trois reprises (2011 et 2012 chez les 40 ans ; 2015 chez les 45 ans).

Charles-Henri Oriol

Hérault

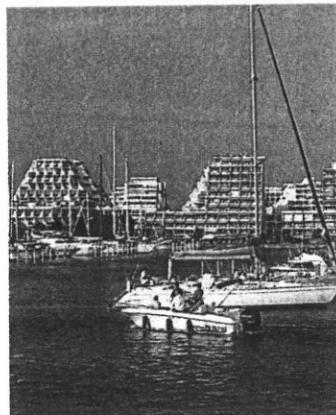
30 MARS 2017

La Grande Motte veut se chauffer à l'eau de mer

Utiliser l'air et la terre pour générer de la chaleur : ce principe a fondé l'aérothermie, la géothermie mais il vaut aussi pour l'eau et pourrait faire de la station balnéaire héraultaise une référence, grâce à la mer.

En effet, La Grande-Motte veut exploiter calories et frigories issues de la Méditerranée à une échelle inhabituelle : son centre-ville. Pour chauffer et refroidir des immeubles d'habitation et équipements publics, dont l'Hôtel de ville et le palais des congrès, en utilisant le différentiel de température entre eau de mer et eau douce.

La thalassothermie part d'un constat simple : l'eau de mer affiche une température plus élevée que l'air en hiver, plus fraîche en été. On peut donc prélever ces calories et frigories



Les immeubles emblématiques de la Grande-Motte ont 50 ans désormais./Photo DDM

comme le fait de l'air une banale pompe à chaleur individuelle. L'investissement est évalué à 8 M€.

En 2016, la municipalité a confié à Girus une étude de faisabi-

lité technique et économique d'un dispositif thalassothermique qui montre que « seul le secteur centre-ville présente une densité suffisante pour rendre viable, un service public local de chauffage et de froid. »

1 500 logements

28 bâtiments ont été retenus, car dotés « d'une chaufferie collective », précise Sophie Reynaud, directrice technique de la collectivité. 28 voire 35 édifices, selon le scénario retenu, soit 1 500 logements, que viendrait abonder l'extension du port, si elle aboutit.

En pratique, depuis un local de 200 m² bâti sur l'esplanade Maurice-Justin, des pompes prélevaient dans l'entrée du port l'eau de mer, à une profondeur de 5 à 6 m. Cette eau « of-

frirait » ensuite ses calories ou ses frigories – selon la saison – à l'eau douce en circulation dans un réseau de 4,8 km desservant les clients. Ceux-ci exploiteraient ce potentiel via une pompe à chaleur collective. L'eau pompée retournerait en Méditerranée.

Selon Girus, cette boucle thalassothermique épargnerait à l'atmosphère 47 000 t de CO₂ en 20 ans.

Le projet ne pourra toutefois être mis en œuvre en délégation de service public que si la mairie trouve un opérateur et si elle obtient le niveau de subventions espéré. « Il peut atteindre 60 % », note le directeur général, Stéphane Muscat. Calendrier envisagé : trois ans, un de procédures, un d'études, un de mise en œuvre.

30 MARS 2017

technologie

Un véhicule futuriste conçu par des étudiants

► l'essentiel

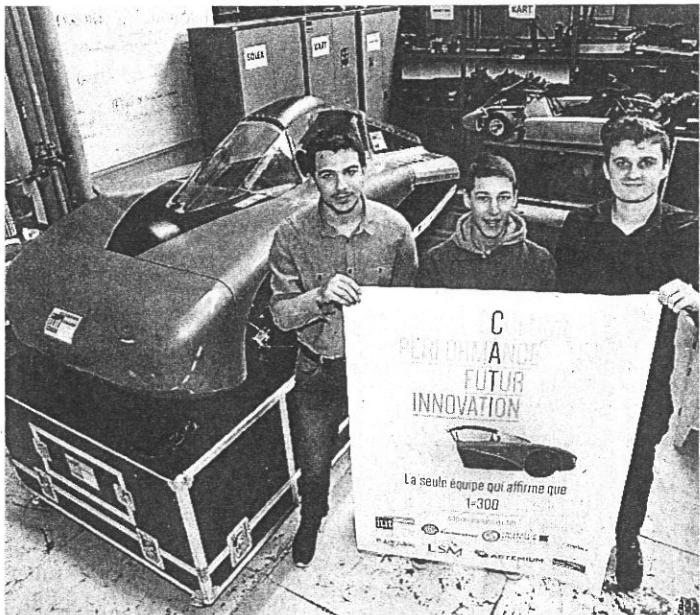
Les étudiants Toulousains de l'IUT GMT présentent un véhicule conçu dans leurs ateliers et qu'ils feront concourir à Londres à l'occasion du Shell Eco Marathon.

C'est un drôle d'engin, autour duquel les étudiants de deuxième année de l'IUT Génie Mécanique et Productique s'affairent dans leur atelier. L'objet de toute cette agitation ; un petit véhicule d'à peine deux mètres de long. Une voiture, qu'on croirait sortie d'un vieux film de science-fiction, et que les étudiants feront concourir lors du Shell Eco Marathon à Londres, à la fin mai.

Depuis plus de 30 ans, la compagnie pétrolière organise cette compétition au cours de laquelle des étudiants du monde entier s'affrontent pour parcourir le plus de kilomètres avec seulement 1 litre d'essence.

Ce projet de voiture écologique, s'inscrit dans le cadre des cours du DUT, mais va bien au-delà pour ces jeunes passionnés. « C'est un projet de deuxième année, explique Lilian Mazzer, mais avec Florent, le pilote, nous y participons depuis l'an dernier. »

Il ne s'agit pas ici, de sous traiter le travail. En effet, chaque pièce est fabriquée au sein de l'atelier.



Grégoire Alles, Florent Gonzalez et Lilian Mazzer : trois des membres de l'équipe devant leur véhicule écologique./DDM FC

La base même de la voiture a été moulée sur place. Depuis la première génération de la Cati (le petit nom de l'auto et l'acronyme de Conception Automobile Toulouse IUT), de nombreuses modifications ont vu le jour.

Un véhicule hybride

Cette année, le défi principal était de faire avancer l'auto grâce à un moteur hybride. Mais le règlement du marathon est très strict à ce sujet : la seule énergie consommée doit être un litre d'essence. Pour contourner cette contrainte, et quand même avoir

recours à l'électricité, les étudiants ont utilisé un système permettant de récupérer l'énergie lors des freinages et recharger ainsi les batteries. L'énergie électrique reste alors dans le circuit. Grâce au système hybride, les étudiants espèrent battre le record de leurs prédécesseurs et atteindre les 300 km pour un litre consommé.

Cet après-midi, ils présenteront leur véhicule aux sponsors et partenaires lors d'un test grandeur nature sur le circuit Daniel Pescheur de Toulouse.

B.A